

Commission des Délégués Officiels

REUNION DU 06/01/25 PV N°2

Président : M Vincent GRISORIO

Secrétaire : M Régis SANCHEZ

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

Délégués présents : Mme GOZZO Katsiaryna, MM. ANCEL Gérard, CAPDEVIELLE Jean-Louis, CARDOSO Mario André, CHATANAY Bruno, COMPAIN Stéphane, DRAI Thierry, KESSAD Mehdi, PEREZ Gérard, RICHARD Jean-Claude, RODRIGUES Leonel, VARIN Baptiste

Absents excusés : MM. CHATENET Guillaume, GARCIA Jean-Luc

Absents non excusés : MM. BADREDDINE Lachab, DAVID Tomy, FARTAH Mehdi, AINAUT Jean-François, KHERCHOUCHE Hamed, PENVEN Jean-Philippe, REYNAUD Stéphane.

18H00 - le Président, Mr Vincent GRISORIO, souhaite la bienvenue, une excellente nouvelle année sportive à tous les Délégués présents et ouvre la réunion.

Rappel sur les fonctions du Délégué. En cas de besoin ou pour toute demande de renseignement, le Président et le Secrétaire de la commission sont disponibles.

Échange et questions diverses :

▪ Souci avec la tablette (FMI) :

Réponse : Prendre des photos avant les signatures, avec la composition des équipes, puis pour les rapports voir avec le secrétariat.

▪ Organisation pas toujours réelle avec les clubs de D4 :

Réponse : Les contacter deux jours avant le match afin d'avoir certaines infos indispensables au bon déroulement du match.

▪ Transmission du rapport de Délégué :

Réponse : Vérification de la transmission du rapport du Délégué aux Commissions concernées par le secrétariat, Terrains : signaler les problèmes d'éclairage, de grillage, de clôture d'enceinte. Discipline : ne rapporter que les faits vus ou entendus par le Délégué.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

▪ Qui remplit la F.M.I ?

Réponse : C'est au Délégué de remplir les infos arbitres, assistants 1 et 2, responsable sécurité quand il y en a etc...

▪ Échange avec les arbitres et les bénévoles des clubs :

Réponse : L'échange doit rester impartial, courtois et poli.

▪ Rapports sur la sécurité des terrains :

Réponse : Problème de terrain, vestiaires, le plus simple est de prendre des photos

▪ Match filmé :

Réponse : L'accord du club adverse est obligatoire, les images appartiennent au District, à la Ligue ou à la Fédération selon la Compétition.

▪ Terrain du lycée Jean LURÇAT :

Réponse : La Commission des Terrains doit visiter le site et donner son avis sur la dangerosité des lieux, l'accès au terrain aux spectateurs, la distance terrain/vestiaires etc...

20H00 fin de la réunion, le Président souhaite une excellente 2ème partie de saison à tous les Délégués.

Le Président
GRISORIO Vincent



Le Secrétaire
SANCHEZ Régis

